
UNION ROMANDE DE L'HUMOUR

PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
2024

URH

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES
HUMORISTES SUISSES
FRANCOPHONES

– Une faïtière pour l'humour, cet art singulier –



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue en présentiel à Tibits, Lausanne
ainsi que par visioconférence le lundi 5 février 2024 à 19h

Présent·e·s : Bastien Berges, Sylvie Berney, Jacques Bonvin, Sélim Carrel, David-Charles Haerberli, Alexandre Kaspar, Sarah Mottet, Barnabé Noël, Raphaël Rical, Brigitte Rosset, Sylvie Galuppo, Patrick Raval, Damian Veiga.

En ligne : Sébastien Corthésy, Anthony Crettex, Quitterie Dulau, Vanessa Lépine, Patrick Raval, Frédéric Recrosio, Patrick Vincent.

Excusés : Christophe Bugnon, Aurélie Candaux, Nathalie Devantay, Blake Edouardo, Nadim Kaye, Adrien Laplana.

Procès-verbal et scrutateur : Julien Amey (Secrétaire général).

1. Accueil et bienvenue

Au titre de Présidente, Brigitte Rosset souhaite la bienvenue aux participant·e·s et remercie les personnes présentes de leur intérêt.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé est **validé** à l'unanimité par les membres présent·e·s.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Le **procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2023** ne fait pas l'objet de remarques et il est **validé** à l'unanimité par les membres présent·e·s.

4. Compte-rendu de l'année écoulée par le Comité

Brigitte Rosset (Présidente) fait le bilan d'une année qui marque le démarrage concret de nos activités d'accompagnement et de formation. Cette "deuxième" année d'activité en collaboration avec le Secrétaire aura ainsi permis de développer les actions concrètes suivantes ; casting et accompagnement de l'humour au féminin en collaboration avec la RTS, organisation de formations et stages, notamment en collaboration avec le Théâtre Boulimie, recherche de fonds, rencontre professionnelle, campagne de sensibilisation, lobbying et consultations avec le monde politique notamment concernant le Message Culture, prix et bourses en collaboration avec la SSA, locaux de captation, communications sur les réseaux et ressources en ligne...

Le **rapport d'activité 2023** est **validé** à l'unanimité par les membres présent·e·s.

5. Présentation et acceptation des comptes 2023

Le Secrétaire général présente les **comptes 2023** qui sont déficitaires. Nos efforts pour ancrer l'Union Romande de l'Humour comme un partenaire incontournable et un pôle de compétence pour l'humour commencent cependant à porter leurs fruits. En 2023, pas moins de 6 bailleurs nous ont accordé leur soutien ; la RTS (17'000.-), l'État de Vaud (10'000.-), l'État de Genève (5'000.-), l'État du Valais (2'000.-), la SSA (1'000.-) et enfin l'État de Fribourg (500.-). Si certaines sommes sont encore symboliques pour le moment, la dynamique de reconnaissance est cependant bien enclenchée. La subvention vaudoise sera ainsi portée à CHF 20'000.- en 2024.

Sandrine Viglino communique à l'assemblée le rapport qu'elle a établi avec Nathalie Devantay en tant que vérificatrices aux comptes. Elles ont contrôlé la comptabilité et les comptes annuels constitués des comptes de bilan et de pertes et profits et procédé, par sondage, à la vérification des comptes pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023. Elles sont satisfaites que l'association se soit dotée d'un règlement qui encadre le remboursement des frais de comité et que le Secrétaire collabore avec une fiduciaire pour le bouclage en l'absence de trésorier désigné au sein du Comité. Elles relèvent également la responsabilité d'employeur/mandant de l'URH concernant le statut des personnes engagées et recommandent la plus grande vigilance concernant le droit des assurances sociales.

Sur la base de cette évaluation, la comptabilité et les comptes annuels répondent aux dispositions du droit suisse et des statuts. En conclusion, elles recommandent l'adoption des comptes annuels faisant apparaître une perte de CHF 6'543,45 pour l'exercice 2023. Le capital au 31 décembre 2023 se monte à CHF 32'885,20.

Le **rapport des comptes** est **validé** à l'unanimité par les membres présent·e·s.

6. Présentation et acceptation des projets à venir

Julien Amey (Secrétaire général) annonce quatre axes de travail : pérenniser le financement de l'association, développer l'offre de formations et les échanges de savoir, notamment sous la forme numérique, renforcer notre visibilité (lobbying) et faire vivre l'association auprès des membres, qu'il invite chaleureusement à entrer en contact pour toute question.

Il énumère les activités prévues pour 2024 qui sont détaillées dans le rapport d'activité 2023 ;

- Un **sondage** pour mieux cerner les situations
- **Permanence** de conseil individuel
- **Formations** en partenariat avec Artos
- Formations sur mesure selon les demandes
- **Lobbying** et représentation auprès du monde politique et culturel
- Collaboration avec les **Prix SSA**
- Suite du projet "**Drôles de Filles**"

Le **programme d'activité** annoncé est **validé** à l'unanimité par les membres présent·e·s.

7. Adoption du budget de l'association

Le Secrétaire général présente un budget avec deux variantes pour l'année 2024 ainsi qu'un plan de financement ; un budget CHF 57'700.- qui est d'ores et déjà garanti ainsi qu'un budget optimal de CHF 64'200.- qui impliquent de trouver des ressources supplémentaires. Il conviendra d'élargir les sources de revenus potentiels, notamment auprès des fondations privées et de solliciter des subventions en lien avec des projets ponctuels ancrés dans les différents cantons.

Le **budget 2024** est **validé** à l'unanimité par les membres présent·e·s.

8. Décharge au comité

Décharge est donnée au comité pour l'exercice 2023, à l'unanimité des membres présent·e·s.

9. Elections:

1. des membres du comité

Les membres sortants suivant·e·s se représentent; **David-Charles Haerberli**, **Vanessa Lépine**, **Frédéric Recrosio** et **Brigitte Rosset** comme Présidente. Antoine Maulini renonce à cette fonction. **Quitterie Dulau** se propose de rejoindre ce comité.

Ils et elles sont conjointement **élu·e·s** au comité, à l'unanimité des membres présent·e·s.

2. des vérificateurs des comptes

Sylvie Berney et **Sylvie Galuppo** (Les Sissi's) se proposent comme vérificatrices des comptes. Elles sont conjointement **élues** à cette fonction, à l'unanimité des membres présent·e·s.

10. Divers, propositions individuelles

Brigitte Rosset (Présidente) relève l'importance pour l'association que les membres signalent leur soutien et leur engagement par le versement d'une cotisation. Afin de faciliter l'adhésion de nouveaux membres, notamment parmi la nouvelle génération, le comité maintient le montant de la cotisation 2024 à CHF 50.-

Le secrétaire énonce que 46 nouveaux membres ont demandé à adhérer en 2023, ce qui porte le total des membres actif·ve·s à 79 humoristes. La quarantaine de personnes présentes à l'Assemblée constitutive en 2020 (et/ou qui ont cotisé au lancement du projet) sont considéré·e·s comme "membres fondateurs". 17 de ces 40 fondateurs n'ont cependant pas renouvelé leur adhésion en 2023, et un quart n'a d'ailleurs jamais cotisé.

La **liste de noms** proposée est **validée** à l'unanimité par les membres présent·e·s. L'adhésion est effective dès le versement de la cotisation.

UNION ROMANDE DE L'HUMOUR

Une discussion s'ouvre avec les membres qui évoquent les besoins suivants : un listing de consultant, un listing des fondations pour l'humour, des salons d'artistes et autres rencontres, un fête de l'humour, un gala de l'URH, de la formation en communication, réseaux ou diffusion, ou encore la charge de la taxe lausannoise sur la billetterie....

La question est posée d'ouvrir la qualité de membre aux producteurs. La Présidente rappelle que l'association a réfléchi à la question mais se positionne comme représentante des intérêts des humoristes et pas de ceux des producteurs.

La Présidente remercie les participant-e-s et rappelle que le coeur de l'association ne bat qu'au rythme de l'implication de ses membres, qu'elle invite chaleureusement à investir les différents projets. Le Comité et son secrétaire restent à l'écoute des suggestions et remarques.

L'assemblée générale est levée à 20h30.

Composition du comité de l'Union Romande de l'Humour à l'issue de l'AG du 5 février 2024 :

Brigitte Rosset (Présidente), Quitterie Dulau, David-Charles Haerberli, Vanessa Lépine et Frédéric Recrosio.

Vérificatrices des comptes pour l'exercice 2024 :

Sylvie Berney et Sylvie Galuppo (Les Sissi's)

L'Association est valablement engagée par la signature collective de deux membres du Comité ou par le membre ou le tiers auquel le Comité a délégué par procuration écrite tout ou partie de ses pouvoirs (article 22 des statuts). Le Comité peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à l'un de ses membres ou à un tiers par procuration écrite (article 26 des statuts).

Lausanne, le 5 février 2024

Julien Amey, Secrétaire général

Brigitte Rosset, Président

